



**Forum: Modules**

**Topic: num serie**

**Subject: Re: num serie**

Posté par: william

Contribution le : 27/9/2006 13:03:56

Bonjour

La protection des softs....

Pluiseurs voies.

Collecter des données et inscrire des données.

Dès que quelque chose ne vas pas c'est qu'un piratage est en cours.

Pour les X jours il suffira de faire un comparatif de date.

sinon si c'est possible le mieux est de travailler avec une données nécessaire à l'utilisation même du soft.

Exemple pour un soft de gestion le numéro intracommunautaire.

La raison sociale, etc et ne donner qu'une clé de débridage que pour cette donnée.

Cdl

William